

ATL  
50, rue des Fleurs  
69360 SÉRÉZIN-DU-RHÔNE  
07 69 06 02 58  
atl.kungfulion@gmail.com  
www.atl-kungfu.fr

## FICHE ÉLÈVE

# BULLETIN D'ADHÉSION

## SAISON 2024/2025

Association Thieulâm du Lion - ATL



### Renseignements (à remplir en cas de première inscription ou de modification)

▼ Civilité      ▼ Nom      ▼ Prénom

**M / Mme**      [ ]      [ ]

▼ N°      ▼ Nom de la voie      ▼ Code Postal      ▼ Ville

[ ]      [ ]      [ ]      [ ]

▼ Date de naissance      ▼ Lieu de naissance      ▼ Téléphone

[ ]      [ ]      [ ]

▼ Adresse e-mail (en lettres capitales)

[ ] @ [ ]

### Groupe

Adultes

11 à 14 ans

7 à 10 ans

4 à 6 ans

Demande de facture

### Règlement

Type de règlement (entourer la bonne réponse) :

**Chèque(s)\*    Espèces    Virement    ANCV    CB**

	4-6 ans	+ 6 ans	Adultes
Première inscription**	200 €	220 €	250 €
Renouvellement**	150 €	170 €	190 €
Remise à voir avec l'instructeur***			

\* : 2 chèques maximum à l'ordre : « ATL »

\*\* : Les tarifs incluent le prix des licences fédérales hors passeports sportifs

\*\*\* : Tarifs famille jusqu'à -90€

### Commande de tenue - Chai Fu

Taille en cm :  80  90  100  110  120  130  140  150  160  170  180  190  200

	Enfants	Adultes
Première inscription	Inclus	Inclus
Nouvelle tenue (si besoin)	50 €	60 €

### Droit à l'image

Autorise l'ATL à diffuser éventuellement mon image dans le cadre de sa communication.

Oui, pour tout type de communication

Oui, uniquement pour les photos de groupe

Non

### Règlement intérieur

J'atteste avoir signé, lu et approuvé le règlement intérieur de l'ATL disponible sur le site [atl-kungfu.fr](http://atl-kungfu.fr).

### Documents joints au dossier

- 2 photos d'identité (première inscription uniquement)
- Demande de licence FFAEMC
- Règlement intérieur (exemplaire club)
- Pour les mineurs : autorisation parentale
- Pour les mineurs : questionnaire de santé enfants ou certificat médical en cas de compétition
- Pour les majeurs : questionnaire de santé adultes ou certificat médical en cas de compétition

A Sérézin-du-Rhône, le : [ ] [ ] [ ]

**SIGNATURE ADHÉRENT (ou représentant légal)**



# DEMANDE DE LICENCE SAISON 2024-2025

Formulaire à remettre à votre club

**DL**  
2024-2025

## Informations personnelles

Nom\* : .....  
Prénom\* : .....  
Date de naissance\* : ...../...../..... Sexe\* :  Féminin  Masculin  
Code postal\* : ..... Ville\* : .....  
Courriel\* : .....  
Téléphone : .....

- Conditions d'utilisation des données  
 Droit à l'image  
 Lettre d'informations fédérale  
 Offres commerciales

*Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser à [dpo@faemc.fr](mailto:dpo@faemc.fr).*

## Discipline(s)

Spécialités	AMCI				AEC	AMCX				Wushu		Pratiques associées	
	taichi chuan	bagua zhang	hsing i quan	yi quan	qi gong	kung fu	jeet kune do	shuai jiao	wing chun	taolu	sanda	danse du lion	raquettes chinoises
Disciplines													
Discipline principale													
Discipline(s) secondaire(s)													

## Assurance

L'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFAEMC auprès d'AXA France IARD par l'intermédiaire de WTW.  
Le soussigné déclare avoir pris connaissance et accepté l'ensemble de ces garanties et des possibilités d'extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base.  
Un extrait desdites garanties figure au verso et l'intégralité du contrat d'assurance (et des extensions) sont consultables sur [www.ffaemc.fr](http://www.ffaemc.fr).

## Certificat médical

### Vous avez plus de 18 ans

Le certificat médical n'est pas obligatoire pour la prise de licence. Néanmoins, la fédération recommande à ses clubs de le demander.  
Le certificat médical est **obligatoire pour participer à une compétition**.

### Vous avez moins de 18 ans

Vous remplissez le questionnaire de santé pour personnes mineures (-18 ans)

- J'atteste avoir répondu **NON** à toutes les questions  
 J'atteste avoir répondu **OUI** à une ou plusieurs questions  
Je dois consulter un médecin pour qu'il m'examine et je dois fournir un certificat médical de moins de 6 mois pour prendre ma licence.  
 J'atteste avoir fourni un certificat médical de moins de 6 mois.

## Choix de la licence

<input type="checkbox"/>	Licence + 12 ans (né avant le 01/01/2013)	35 €
<input type="checkbox"/>	Licence ENFANT- 12 ans (né après le 31/12/2012)	23 €

## Honorabilité à remplir uniquement pour les encadrants, dirigeants, juges-arbitres

- Encadrant  
 Dirigeant  
 Juge-arbitre
- Nom de naissance : .....  
Pays de naissance : .....  
Département de naissance : .....  
Ville de naissance : .....

## Signature

Date : | | | | | | | | | |

Signature de l'adhérent  
(ou du représentant légal) :

L'adhérent doit remettre ce formulaire à son club qui devra le conserver durant 3 saisons sportives afin de pouvoir le présenter sur demande de l'assureur ou de la FFAEMC. Il est inutile de le transmettre à la FFAEMC lors des commandes de licences. **Le club saisit ensuite la demande de licence sur son espace dirigeant ([panda.ffaemc.fr](http://panda.ffaemc.fr))** ou, à défaut, via les formulaires RCL et DC vierges.  
L'adhérent s'engage à respecter les statuts et règlements de son club ainsi que les statuts et règlements de la FFAEMC.

## Renouvellement de licence d'une fédération sportive

### Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

**(pour les personnes majeures) + 18 ans**

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

#### **Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

**QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES**

**Pour les personnes mineures (-18 ans)**

*Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :*

*Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/> Ton âge : ____ ans		
<b>Depuis l'année dernière</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance desport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Aujourd'hui</b>		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Questions à faire remplir par tes parents</b>		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient.  
Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.**



# AUTORISATION PARENTALE

## Je soussigné(e) :

▼ Nom

▼ Prénom

▼ N°

▼ Nom de la voie

▼ Code Postal

▼ Ville

demeurant au

## déclare avoir plein exercice de l'autorité parentale sur mon fils/ ma fille :

▼ Nom

▼ Prénom

▼ Date de naissance

## J'autorise mon fils/ ma fille à :



OUI

Autorisation de pratiquer

**Pratiquer le Kung Fu et à participer aux démonstrations et compétitions encadrées par l'ATL Kung Fu Sérézine (Association Thieulâm du Lion).**



OUI



NON

Autorisation de sortie

**Rentrer seul(s) vers le domicile familial une fois l'entraînement terminé. Je déclare avoir pris connaissance du fait qu'alors, la responsabilité de l'ATL et de son encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours dudit trajet.**

## Si non, voici les personnes autorisées à venir chercher mon enfant en cas d'indisponibilité des parents :

▼ Nom

▼ Prénom

▼ Qualité (oncle, tante...)

▼ Nom

▼ Prénom

▼ Qualité (oncle, tante...)

## En outre, j'autorise l'ATL Kung Fu Sérézine (Association Thieulâm du Lion) à :



OUI



NON

Autorisation de prise en charge médicale

**Pendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant y compris :**

**- la prise en charge par un service d'urgence (pompiers, SAMU)**

**- l'hospitalisation en cas d'urgence médicale**

A Sérézine-du-Rhône, le :

Qualité du tuteur légal :

**SIGNATURE DU TUTEUR LÉGAL PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »**



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## Association Thieulâm du Lion (ATL)



**En m'inscrivant à l'ATL Kung Fu, je déclare adhérer au règlement intérieur.**

**L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser les adhérents dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte (renvoi immédiat pour motif grave).**

### **Article 1 - Organisation générale :**

Le dossier d'inscription (disponible sur le site [atl-kungfu.fr](http://atl-kungfu.fr) ou remis par l'instructeur) doit être rempli dans son ensemble et remis au responsable d'école lors de la deuxième semaine de pratique.

L'adhésion est valable pour les entraînements de la saison sportive en cours (septembre à juin), hors vacances scolaires, compétitions et créneaux de formation des instructeurs.

En cas d'annulation d'un cours, les adhérents sont notifiés par email ou messagerie whatsapp.

### **Article 2 - Cotisation :**

Les cotisations doivent être réglées à l'inscription selon l'option de paiement choisie. En cas de retard de paiement de plus de 7 jours sans explication préalable, l'élève encourt un avertissement ; au 2ème, il sera renvoyé.

En cas d'arrêt en cours d'année ou d'absence de l'élève, les cotisations non payées sont dues et celles déjà réglées non remboursables, sauf pour raison médicale majeure. Le cas échéant, l'élève doit fournir un certificat médical attestant de son incapacité à pratiquer, ainsi qu'une demande écrite de remboursement. Cette dernière sera examinée par le Conseil d'Administration de l'association qui est seul habilité à prendre une décision.

Tout élève n'étant pas à jour de ses cotisations encourt le risque de ne pas être accepté en cours.

### **Article 3 - Commandes :**

Toute commande de matériel ou de tenue devra être réglée d'avance auprès du responsable.

Les élèves n'étant pas à jour de leurs cotisations ne pourront pas passer de commandes.

### **Article 4 - Retards :**

Tout élève doit se présenter devant la salle 5 minutes avant le début du cours.

Tout retard doit être signalé au préalable. Toutefois, pour tout retard supérieur à 15 minutes, l'élève ne participera pas à la séance. Trois retards consécutifs sans raison valable entraîneront un avertissement. Au bout de 3 avertissements, l'élève sera renvoyé de l'école.

Pour le bon déroulement des cours et le bien-être des enfants, les parents doivent veiller à amener et à récupérer leur enfant à l'heure.

### **Article 5 - Absences :**

Toute absence doit être justifiée avant le cours. A la suite de 3 absences consécutives non justifiées, l'élève aura un avertissement. Au bout de 3 avertissements, l'élève sera renvoyé de l'école.

### **Article 6 - Abandons :**

Tout élève ayant arrêté les cours sans en avoir référé au responsable de l'école sera considéré comme ne faisant plus partie de l'école. Si cet élève se représente plus tard et qu'il est admis, il sera considéré comme débutant, ses grades antérieurs et ancienneté étant annulés. L'élève ayant arrêté pour des raisons diverses, mais ayant fait part de sa décision au responsable de l'école pourra se réinscrire et reprendre au niveau où il s'est arrêté, sauf si le temps d'interruption est trop important (selon l'appréciation du responsable d'école). Une absence de plus de 2 mois dans la saison implique de recommencer la saison suivante au même niveau.

### **Article 7 - Comportement :**

Les cours doivent se dérouler dans le calme et le respect de la Tradition. Les élèves doivent exécuter le travail qui leur est demandé. Ils doivent respecter leurs instructeurs et les consignes qui leur sont données. Dans le cas contraire, ils s'exposent à une sanction disciplinaire (avertissement, exclusion).

Les portables ne sont pas admis dans le cadre du cours et doivent être obligatoirement éteints dans les vestiaires.

Pour le bon déroulement des cours enfants, les accompagnants ne sont pas admis à assister aux séances.

Tout comportement ou propos de la part d'un adhérent ou de ses représentants légaux perçu comme déplacé ou irrespectueux par l'instructeur, ou encore pouvant nuire à l'image de l'École entraînera le renvoi de l'intéressé.

### **Article 8 - Hygiène :**

Tout participant au cours doit avoir les ongles des pieds et des mains coupés afin d'éviter toute blessure. Les mains et les pieds doivent être lavés et les chaussons propres.

Par mesure d'hygiène, il est formellement interdit de marcher pieds nus en dehors des tatamis.

Les cheveux longs doivent obligatoirement être attachés.

### **Article 9 - Tenue :**

La tenue doit être complète (Chai Fu et ceinture), propre et dans un état correct. L'élève peut s'entraîner pieds nus ou en chaussons adaptés (chaussettes blanches montantes obligatoires). Les baskets sont tolérées sur carrelage uniquement. Un tee-shirt à manches courtes, blanc ou noir (sans inscription sauf celles relatives à l'école) peut être porté sous la tenue.

Les tenues d'été (tee-shirts) ne peuvent être portées qu'après l'accord du responsable d'école. Les chaussons doivent être conformes à la pratique du Kung-Fu.

Ne participera pas au cours tout élève n'ayant pas une tenue conforme.

### **Article 10 - Sécurité :**

Afin d'assurer la sécurité de tous les élèves, aucun bijou n'est autorisé pendant les cours (montre, chaîne, boucles d'oreilles, bagues, bracelets...). Seules les alliances sont tolérées. L'école ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte ou de dégradation des bijoux.

Le port des lunettes ou de tout autre appareil est formellement interdit. Si l'élève ne peut ou ne veut retirer ses lunettes ou son appareil, l'association ne pourra être tenue pour responsable d'une blessure éventuelle, d'une perte ou d'une dégradation.

Pour les élèves mineurs, les parents doivent impérativement amener leur enfant jusqu'à la porte de l'école, attendre qu'il rentre dans la salle et venir le récupérer à la porte à la fin du cours. Aucun enfant ne quittera l'école sans que ses parents (ou une personne habilitée et renseignée au préalable à l'instructeur) ne se soient présentés à l'instructeur.

### **Article 11 - Grades :**

Les passages de grades sont obligatoires. Tout élève ne se présentant pas au passage sans excuse valable sera rétrogradé l'année suivante.

### **Article 12 - Motifs d'exclusion :**

Tout élève ne respectant pas le règlement interne de l'École se verra renvoyé pour motif grave. Trois avertissements constituent un motif grave d'exclusion et entraînent un renvoi définitif. Tout élève exclu définitivement ne pourra prétendre à aucun remboursement total ou partiel de l'année en cours, qui reste due (selon l'article 2 de ce règlement).

Le règlement du Cercle étant étendu à toutes les écoles Thieulâm, un élève exclu ne pourra s'inscrire dans aucune autre de ces écoles.

SIGNATURE ADHÉRENT

SIGNATURE REPRÉSENTANT LÉGAL



# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## Association Thieulâm du Lion (ATL)



**En m'inscrivant à l'ATL Kung Fu, je déclare adhérer au règlement intérieur.**

**L'encadrement se réserve le droit de suspendre ou de refuser les adhérents dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte (renvoi immédiat pour motif grave).**

### **Article 1 - Organisation générale :**

Le dossier d'inscription (disponible sur le site [atl-kungfu.fr](http://atl-kungfu.fr) ou remis par l'instructeur) doit être rempli dans son ensemble et remis au responsable d'école lors de la deuxième semaine de pratique.

L'adhésion est valable pour les entraînements de la saison sportive en cours (septembre à juin), hors vacances scolaires, compétitions et créneaux de formation des instructeurs.

En cas d'annulation d'un cours, les adhérents sont notifiés par email ou messagerie whatsapp.

### **Article 2 - Cotisation :**

Les cotisations doivent être réglées à l'inscription selon l'option de paiement choisie. En cas de retard de paiement de plus de 7 jours sans explication préalable, l'élève encourt un avertissement ; au 2ème, il sera renvoyé.

En cas d'arrêt en cours d'année ou d'absence de l'élève, les cotisations non payées sont dues et celles déjà réglées non remboursables, sauf pour raison médicale majeure. Le cas échéant, l'élève doit fournir un certificat médical attestant de son incapacité à pratiquer, ainsi qu'une demande écrite de remboursement. Cette dernière sera examinée par le Conseil d'Administration de l'association qui est seul habilité à prendre une décision.

Tout élève n'étant pas à jour de ses cotisations encourt le risque de ne pas être accepté en cours.

### **Article 3 - Commandes :**

Toute commande de matériel ou de tenue devra être réglée d'avance auprès du responsable.

Les élèves n'étant pas à jour de leurs cotisations ne pourront pas passer de commandes.

### **Article 4 - Retards :**

Tout élève doit se présenter devant la salle 5 minutes avant le début du cours.

Tout retard doit être signalé au préalable. Toutefois, pour tout retard supérieur à 15 minutes, l'élève ne participera pas à la séance. Trois retards consécutifs sans raison valable entraîneront un avertissement. Au bout de 3 avertissements, l'élève sera renvoyé de l'école.

Pour le bon déroulement des cours et le bien-être des enfants, les parents doivent veiller à amener et à récupérer leur enfant à l'heure.

### **Article 5 - Absences :**

Toute absence doit être justifiée avant le cours. A la suite de 3 absences consécutives non justifiées, l'élève aura un avertissement. Au bout de 3 avertissements, l'élève sera renvoyé de l'école.

### **Article 6 - Abandons :**

Tout élève ayant arrêté les cours sans en avoir référé au responsable de l'école sera considéré comme ne faisant plus partie de l'école. Si cet élève se représente plus tard et qu'il est admis, il sera considéré comme débutant, ses grades antérieurs et ancienneté étant annulés. L'élève ayant arrêté pour des raisons diverses, mais ayant fait part de sa décision au responsable de l'école pourra se réinscrire et reprendre au niveau où il s'est arrêté, sauf si le temps d'interruption est trop important (selon l'appréciation du responsable d'école). Une absence de plus de 2 mois dans la saison implique de recommencer la saison suivante au même niveau.



### **Article 7 - Comportement :**

Les cours doivent se dérouler dans le calme et le respect de la Tradition. Les élèves doivent exécuter le travail qui leur est demandé. Ils doivent respecter leurs instructeurs et les consignes qui leur sont données. Dans le cas contraire, ils s'exposent à une sanction disciplinaire (avertissement, exclusion).

Les portables ne sont pas admis dans le cadre du cours et doivent être obligatoirement éteints dans les vestiaires.

Pour le bon déroulement des cours enfants, les accompagnants ne sont pas admis à assister aux séances.

Tout comportement ou propos de la part d'un adhérent ou de ses représentants légaux perçu comme déplacé ou irrespectueux par l'instructeur, ou encore pouvant nuire à l'image de l'École entraînera le renvoi de l'intéressé.

### **Article 8 - Hygiène :**

Tout participant au cours doit avoir les ongles des pieds et des mains coupés afin d'éviter toute blessure. Les mains et les pieds doivent être lavés et les chaussons propres.

Par mesure d'hygiène, il est formellement interdit de marcher pieds nus en dehors des tatamis.

Les cheveux longs doivent obligatoirement être attachés.

### **Article 9 - Tenue :**

La tenue doit être complète (Chai Fu et ceinture), propre et dans un état correct. L'élève peut s'entraîner pieds nus ou en chaussons adaptés (chaussettes blanches montantes obligatoires). Les baskets sont tolérées sur carrelage uniquement. Un tee-shirt à manches courtes, blanc ou noir (sans inscription sauf celles relatives à l'école) peut être porté sous la tenue.

Les tenues d'été (tee-shirts) ne peuvent être portées qu'après l'accord du responsable d'école. Les chaussons doivent être conformes à la pratique du Kung-Fu.

Ne participera pas au cours tout élève n'ayant pas une tenue conforme.

### **Article 10 - Sécurité :**

Afin d'assurer la sécurité de tous les élèves, aucun bijou n'est autorisé pendant les cours (montre, chaîne, boucles d'oreilles, bagues, bracelets...). Seules les alliances sont tolérées. L'école ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte ou de dégradation des bijoux.

Le port des lunettes ou de tout autre appareil est formellement interdit. Si l'élève ne peut ou ne veut retirer ses lunettes ou son appareil, l'association ne pourra être tenue pour responsable d'une blessure éventuelle, d'une perte ou d'une dégradation.

Pour les élèves mineurs, les parents doivent impérativement amener leur enfant jusqu'à la porte de l'école, attendre qu'il rentre dans la salle et venir le récupérer à la porte à la fin du cours. Aucun enfant ne quittera l'école sans que ses parents (ou une personne habilitée et renseignée au préalable à l'instructeur) ne se soient présentés à l'instructeur.

### **Article 11 - Grades :**

Les passages de grades sont obligatoires. Tout élève ne se présentant pas au passage sans excuse valable sera rétrogradé l'année suivante.

### **Article 12 - Motifs d'exclusion :**

Tout élève ne respectant pas le règlement interne de l'École se verra renvoyé pour motif grave. Trois avertissements constituent un motif grave d'exclusion et entraînent un renvoi définitif. Tout élève exclu définitivement ne pourra prétendre à aucun remboursement total ou partiel de l'année en cours, qui reste due (selon l'article 2 de ce règlement).

Le règlement du Cercle étant étendu à toutes les écoles Thieulâm, un élève exclu ne pourra s'inscrire dans aucune autre de ces écoles.

SIGNATURE ADHÉRENT

SIGNATURE REPRÉSENTANT LÉGAL

## PLANNING HEBDOMADAIRE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					<b>9h-9h50</b> Enfants 4-6 ans
<b>18h-19h</b> Enfants (+6ans)* Groupe loisir			<b>18h-19h</b> Enfants (+6ans)* Groupe compétition		<b>10h-11h</b> Enfants 7-10 ans
<b>19h-20h</b> Adultes Ceintures noires			<b>19h-20h30</b> Ados/adultes Cours combat		<b>11h10-12h15</b> Enfants +10 ans
<b>20h-21h30</b> Adultes Ceintures couleurs	<b>20h30-22h</b> Adultes Ceintures blanches		<b>20h30-22h</b> Adultes Ceintures blanches		<b>12h15-13h</b> Equipe du Lion

\*entraînement facultatif

A retrouver sur notre site web [www.atl-kungfu.fr](http://www.atl-kungfu.fr)

### Vêtements



**T-shirt Enfant**  
150 g/m<sup>2</sup>  
Logoté sur la poitrine  
**8,00 €**



**T-shirt Adulte**  
190 g/m<sup>2</sup>  
Logoté sur le dos  
**10,00 €**



**Sweat Adulte**  
280 g/m<sup>2</sup>  
Logoté poitrine + dos  
**35,00 €**



**Polo Adulte**  
230 g/m<sup>2</sup>  
Brodé sur la poitrine  
**25,00 €**



**Survêtement ATL**  
Sublimation  
**80,00 €** l'ensemble  
50 € la veste | 40 € le fuseau

### Equipements



Armes	Tarif (selon modèle)
Baton	20 €
Sabre	30€ - 60€ - 100€
Chaîne	20 €
Nunchaku	10€ - 20€
Chaussons (36-47)	25 €

### Autres

**Bouteille isotherme**  
1 litre  
Acier inox double paroi  
**20,00 €**



### Inscription aux stages techniques



Pour plus d'infos, rendez-vous sur la boutique en ligne : [atl-kungfu.fr/boutique](http://atl-kungfu.fr/boutique)

Pour consulter le planning de nos stages, rendez-vous sur : [atl-kungfu.fr/stages](http://atl-kungfu.fr/stages)

▼ SUIVEZ NOUS ▼



[www.atl-kungfu.fr](http://www.atl-kungfu.fr)



@kungfuserezin



@kungfuthieulam



Avis Google